

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 2 décembre 2024

Délibération n° 2024.12.67

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 25 novembre 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 25 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Véga (espace Capella), sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERE COURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Emmanuel CHERMETTE, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Produit des amendes de police : des travaux de marquage au sol

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'une subvention de 10 507 € a été octroyée à la commune par le Conseil Départemental du Rhône dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police et ce en vue des travaux de reprise des marquages au sol sur l'ensemble de la commune.

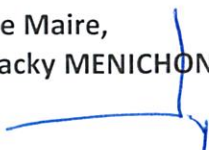
Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- s'engage à réaliser les travaux de reprise des marquages au sol sur l'ensemble de la commune
- accepte la subvention d'un montant de 10 507 €

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

